

L'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants en partenariat avec l'Université de Montpellier vous propose un :

## **MASTER 1 EN E-LEARNING**

### **Droit de la santé**

#### **« MANAGEMENT JURIDIQUE DES ETABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX »**

#### **UNE DUREE DE FORMATION ADAPTEE A VOS BESOINS**

La formation alterne des temps d'enseignement à distance et des temps d'enseignements en présentiel.

Les enseignements à distance sont diffusés sur le site portail de l'« Université Numérique Juridique Francophone ». Un identifiant et un mot de passe sont attribués à chaque stagiaire en début de formation, pour consulter les cours mis en ligne régulièrement au rythme préalablement convenu. Le stagiaire doit s'identifier pour avoir accès au cours.

Le temps consacré à la formation pour chaque stagiaire est estimé à environ 427 heures. Ce temps de formation est contractualisé par la signature d'une convention entre le stagiaire et la FEHAP.

#### **LES OBJECTIFS**

Offrir aux professionnels, en concertation avec les entreprises du secteur de la santé, une formation générale qui sera approfondie en Master 2, prenant en compte les problèmes managériaux et juridiques spécifiques posés aux établissements des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

#### **CRITERES D'ADMISSION**

- ou
- Etre titulaire d'un diplôme de Licence
  - Présenter un dossier de VAP (Validation des Acquis Professionnels)

#### **PROGRAMME DE LA FORMATION**

##### **UE1 : L'environnement juridique et managérial de l'établissement**

- Environnement national
- Environnement européen de la santé
- Droit et gouvernance des établissements
- Aide et action sociales

##### **UE2 : Le positionnement de l'établissement**

- Stratégie et projet des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

##### **UE3 : L'activité de l'établissement**

- Organisation, fonctionnement et gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

##### **UE4 : Le financement de l'établissement**

- Régimes budgétaires des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Sécurité sociale et protection sociale (notions générales)

## UE5 : La qualité de l'établissement

- Démarche qualité
- Évaluation des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

## UE6 : Les relations de l'établissement

- La gestion des Ressources Humaines
- Les droits de la personne prise en charge
- Droit pénal de la santé
- Droit de la responsabilité
- Economie de la santé

## LE VOLUME HORAIRE

### **297 heures de formation suivie à distance**

Les leçons sont mises en ligne chaque semaine.

Le stagiaire a la possibilité de contacter les enseignants par voie de messagerie Internet.

Les enseignants assurent des permanences par l'intermédiaire d'un t'chat.

Il est mis en place un forum de discussion permettant aux stagiaires d'échanger entre eux et avec les enseignants en dehors des regroupements.

**60 heures de formation en présentiel** réparties tout au long de l'année universitaire 2013-2014 au cours de 5 regroupements méthodologiques qui se dérouleront à l'université de Montpellier.

### **12 heures consacrées aux examens en présentiel à l'université de Montpellier**

Examen final – 2 jours en juin 2014

**Soit un volume horaire total de 369 heures**

## VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS

- Examens en fin d'année scolaire (2 jours en juin)  
un écrit, un rapport d'activité à réaliser et un oral en fin d'année.

## COÛT

**Master 1            3540 €**

**VAP                    150 €** *en cas de besoin*

## DATES CLEFS

**Dépôt des dossiers :**                    **mi-juillet - septembre**

**Début des cours :**                        **octobre 2013**

### **Contact et inscription universitaire**

CEERDS Université de Montpellier  
Bénédicte DUFOUR  
04 34 43 29 10 ou [droitetsante@univ-montp1.fr](mailto:droitetsante@univ-montp1.fr)

### **Contact Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants**

Celia Barbarisi  
01 53 98 95 60 ou [celia.barbarisi@fehap.fr](mailto:celia.barbarisi@fehap.fr)